

Il y avait pour la gravure deux sources de commandes : l'administration municipale, les imprimeurs.

Voici, dans les registres consulaires, les documents relatifs aux graveurs :

« BB. 462, 4623. Promesse de main privée souscrite aux échevins par Pierre Fabre, maître graveur de la ville, de leur faire fournir bien dûment faites et gravées sur cuivre toutes les planches nécessaires pour la suite des dessins des portaux, avec arcs triomphaux et obélisques faits et dressés par la ville pour honorer l'entrée du roi en icelle, et ce moyennant la somme de 30 livres par chacune des dites planches. »

« BB. 469, 4626. Dépôt effectué par Antoine Cruas, imprimeur en taille-douce, de dix-huit planches des portiques, arcs triomphaux. etc qui ont servi à l'ornement du livre de l'entrée du roi, livre publié chez Jean Julliéron avec ce titre « le Soleil au signe du Lion. »

« BB. 470, 4626. Mandement de 450 livres tournois à Antoine Burnand, maître tailleur de portraits en taille-douce, pour les portraits par lui faits à la plume et baillés au Consulat, savoir : de ladite ville et de l'entrée dernière qui y fut faite, par le roi et la reine, lesquels portraits ont été mis en l'hôtel commun en la Chambre où se tient le Consulat. »

Après avoir élevé son hôtel-de-ville, l'administration consulaire, à l'instar de ce qui se passe à Paris au Louvre, choisit dans chaque art un artiste qu'elle attache spécialement au service de la ville : elle crée une charge de maître graveur ordinaire de la ville, de même qu'elle avait créé un architecte ordinaire de la ville, un peintre ordinaire de la ville, un sculpteur ordinaire de la ville. Pierre l'Alliance est le premier nommé graveur de la ville (1) : Warin lui succède en 1654.

(1) BB. 203, 1648,